



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/20927  
31 octobre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 31 OCTOBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint pour information le texte de la déclaration faite aujourd'hui par l'Administrateur général de la Namibie, M. Louis Pienaar, concernant la démobilisation de tous les anciens membres du Koevoet qui faisaient encore partie de la Force de police du Sud-Ouest africain.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Jeremy B. SHEARAR

ANNEXE

Déclaration faite le 13 octobre 1989 par l'Administrateur  
général de la Namibie

L'Administrateur général a confirmé aujourd'hui que les anciens membres du Koevoet qui faisaient encore partie de la Force de police du Sud-Ouest africain avaient tous été démobilisés à compter d'hier.

La démobilisation de tous ceux qui avaient précédemment appartenu à l'unité anti-insurrectionnelle appelée Koevoet est ainsi terminée.

On se souviendra que les membres de l'unité anti-insurrectionnelle qui étaient précédemment affectés en Ovamboland avaient été démobilisés à la fin du mois de septembre après des assurances renouvelées du Représentant spécial et du Secrétaire général concernant la sécurité du pays.

Depuis lors, la situation dans le nord a permis à l'Administrateur général de mener à bien la démobilisation de tous les anciens membres du Koevoet faisant partie de la police.

Comme précédemment, ces dernières opérations de démobilisation ont été effectuées sous la supervision des policiers de contrôle du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition, qui ont déclaré qu'elles avaient été menées à leur satisfaction.

-----